

Département  
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20200227-15-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2020

**N° 15/20**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 20 février 2020
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 05 mars 2020,

**Objet de la délibération :**  
**Budget ZAE La Louière à l'Hôpital du Grosbois 2020**

Nombre de membres	
- En exercice :	99
- Présents titulaires :	62
- Absents	
• Dont suppléés :	4
• Dont représentés :	5
• Excusés :	4
• Non excusés	24
- Votants	71

Résultat du vote	
- Pour :	71
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

**SÉANCE DU 27 FEVRIER 2020**

L'an deux mil vingt

Le vingt-sept février,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animations et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de février.

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

**Procuration** M. Laithier Didier à M. Stadelmann Jean-Claude, M. Chabod Gérard à M. Pernin Daniel, M. Chaussarot Michel à M. Fourquet Luc, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime

**Suppléé(e)s** M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Barbet Henri par M. Caly Michel, M. Bart Adrien par Mme Ducouloux Marie, Mme Keller Véronique par Mme Angiolini Pascale

**Excusé(e)** Mmes Berger Danièle, Magneron Monique & Faillet Bernadette, M. Nicolet Jean-Paul

**Absent(e)s** Mmes Muller Valérie, Faillet Maryse, Breuillot Christine, Leblanc-Vichard Françoise, Ragot Maryvonne & Kowal-Bondy Nathalie, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Teles Patrick, Bole Léon, Bardey Philippe, Dugourd Pascal, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Roland Jean-Louis, Petetin Yves, Simon Gilles, Vergey André, Bruchon Pierre, Quété Gérard & Bourquin Michel

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Sylvain Ducret, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur GRENIER, Président, présente aux délégués communautaires le projet de budget primitif du Budget ZA La Louière L'hôpital du Grosbois de la Communauté de Communes Loue-Lison pour l'exercice 2020 qui s'équilibre de la façon suivante :

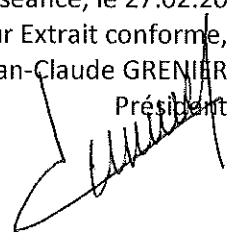
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	DÉPENSES	RECETTES
	263 620.63 €	343 708.56 €
Reprise anticipée du résultat	80 087,93 €	-
<b>TOTAL</b>	<b>343 708.56 €</b>	<b>343 708.56 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	DÉPENSES	RECETTES
	346 869.72 €	248 620.63 €
Reprise anticipée du résultat	-	98 249.09 €
<b>TOTAL</b>	<b>346 869,72 €</b>	<b>346 869,72 €</b>

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2020 du budget ZA La Louière L'hôpital du Grosbois de la CCLL.

Fait et délibéré en séance, le 27.02.20

Pour Extrait conforme,  
Jean-Claude GRENIER  
Président

Communauté de Communes  
Loue Lison  
7, rue de la République  
25290 Ornans



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20200227-15-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2020

## FICHE DE CALCUL REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT

## BUDGET ZAE L'HOPITAL DU GROS BOIS CCLL -90501

Détail de la proposition de reprise anticipée du résultat 2019 au budget primitif 2020=

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2019	353 118.13	353 118.13	0.00
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002)	80 087.93		- 80 087.93
	Résultat à affecter			-80 087.93
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2019	248 620.63	289 363.60	40 742.97
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001)		57 506.12	57 506.12
	Solde global d'exécution			98 249.09
Reprise anticipée 2020	Report excédent invt (001)		98 249.09	98 249.09
	Report en dépenses de fonctionnement (002)	80 097.93		80 097.93

Etablie par l'ordonnateur

Mr Jean-Claude GRENIER

Président de la CCLL



Attestée par le comptable public

Mr Éric PERROT

Trésorier

